

le compte du gouvernement, d'ouvrir un commerce avec les Etats-Unis et de permettre aux navires américains d'exporter de la houille. Il enleva le contrôle des mines à Tremain et Stout, qui depuis l'expiration de leur bail étaient restés locataires à volonté, et se querella avec eux. Il fit rapport que le système qu'il avait adopté pour l'exploitation des houillères avait produit d'excellents résultats au point de vue financier, mais il fut carrément contredit en cela par son successeur, Despard. Pour ce qui se passa ensuite au sujet des mines jusqu'en 1801, on pourra consulter les archives.

L'histoire politique de l'île jusqu'en 1801 est caractérisée par l'esprit de parti chez les fonctionnaires ; les destitutions et les suspensions se succèdent sans interruption, et chaque nouveau gouverneur adopta une politique différente de celle suivie par son prédécesseur ; aussi ne faut-il guère ajouter foi aux accusations portées contre DesBarres, le premier gouverneur, et contre ses successeurs jusqu'à Despard, qui se trouvait à la tête de l'administration en 1801, année où finit la table des archives.

Dans l'île du Prince-Edouard, si on se rappelle bien, Patterson refusa de faire place à Fanning après qu'on lui eût enjoint de retourner à Londres. Dans des circonstances à peu près semblables, Murray reçut ordre de transférer l'administration à Despard. Dans son refus de reconnaître Despard comme administrateur civil, Murray fut appuyé par le juge en chef et quelques-uns des conseillers. Dès le commencement, on entretint des doutes sur la question de savoir si Murray avait le droit d'exercer les fonctions de gouverneur en vertu de sa commission, où il était appelé "Thomas" au lieu de "John". Cette erreur fut considérée par les membres du Conseil comme assez sérieuse pour invalider tous les actes faits par l'administrateur en sa qualité officielle. Cette difficulté fut cependant surmontée, mais lorsque Despard fut choisi pour succéder à Murray, celui-ci refusa d'abandonner l'administration civile, prétendant que Despard n'était investi que du commandement militaire. Comme les deux rois de Brentford, ils convoquèrent des assemblées du Conseil, chacun de leur côté, et la plus grande confusion régna. Murray se plaignit que Despard avait saisi les mines, l'hôtel du gouvernement ainsi que la goélette de la province, et avait tout mis entre les mains de la même faction qui contrôlait l'administration à son arrivée. Il se plaignit aussi qu'il avait été proscrit par proclamation et au son du tambour, de sorte que les gens n'osaient plus avoir de rapports avec lui. Despard porta des accusations contre Murray ; d'après les documents, celui-ci ne se serait pas rendu coupable de malhonnêteté, mais il aurait manqué de jugement. Finalement, après avoir suivi une ligne de conduite des plus singulières, Murray, sur un ordre positif, céda le pas à Despard et disparut de la scène.

Les archives concernant la BAIE D'HUDSON sont comparativement peu nombreuses, vu que le gouvernement du territoire couvert par la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson était exercé presque indépendamment par les officiers de la compagnie. Les premiers documents se rapportent surtout aux frontières et à diverses disputes entre la Compagnie et les Français. Deux journaux des voyages de Radisson en 1682-3 et 1684 sont publiés (Note A.) ; le premier se rattache aux expéditions que Radisson entreprit pour le compte des Français, et le second aux découvertes qu'il fit après être rentré au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Son beau-père, Desgroseillers, et lui avaient déjà été employés par la Compagnie en 1667, comme le fait voir le document intitulé : "Transactions entre l'Angleterre et la France concernant la Baie d'Hudson, 1687." Ce document est publié au complet dans le rapport sur les archives pour 1883. A la page 186 de ce rapport se trouvent les mots suivants, contenus dans la réponse de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aux prétentions des Français.